Près d'une tonne de viande saisie à Constantine

Page 2

JUSTICE MILITAIRE

Le principe du «double degré de juridiction» consacré

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6090 - MARDI 22 MAI 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN

LES DÉPUTÉS CAUTIONNENT L'ABSENTÉISME

L'ensemble des députés de l'opposition, et même ceux proches du cercle présidentiel, ont rejeté l'article 68 du projet de loi de règlement intérieur qui stipule la présence obligatoire aux séances du Parlement, lors du débat sur le projet qui s'est ouvert hier. D'autres ont dénoncé les ponctions sur le traitement imposées par le bureau de l'APN.

Page 5



GHALI LORS DU 45e ANNIVERSAIRE DE LA RASD



«HALTE AUX DÉPASSEMENTS MAROCAINS»

Page 3



SELON LE DG DE L'ADE

LES BARRAGES REMPLIS À 70%

Page 4

RAMADHAN À ANNABA



LA DOULEUR DES PRIX

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DES CARCASSES D'AGNELLES PROVENAIENT D'UN L'ABATTOIR RÉCEMMENT DÉMANTELÉ

Près d'une tonne de viande saisie à Constantine

DES CARCASSES d'agnelles égorgées dans un abattoir clandestin, récemment fermé par les services de sécurité à la cité Boumezoug, ont été découvertes chez trois bouchers activant dans la wilaya de Constantine.
Près d'une tonne de viande non estampillée estimée à près de 80 millions de centimes a été saisie sdu 5 au 18 du mois en cours par les services de la direction du commerce, en collaboration avec les éléments de la sûreté de wilaya et ceux des services vétérinaires de la wilaya de Constantine.
Des fermetures provisoires ont été prononcées à l'encontre de quatre boucheries activant dans plusieurs espaces commerciaux de la wilaya, principalement dans la ville nouvelle Ali-Mendjli. Ces mesures, prises à la suite d'informations recueillies après le démantèlement de l'abattoir de fortune, ont ainsi permis de suspendre l'activité de trois de ces magasins spécialisés dans la vente des viandes rouges et blanches. Les propriétaires de ces commerces sont accusés d'avoir mis en vente des agnelles portant des sceaux d'estampillage falsifiés, probablement égorgées à l'abattoir clandestin récemment démantelé à la cité dite Onama, dans la localité de Boumerzoug, située entre le commune du Khroub et la ville de Constantine.

PSYCHOSE SUR LES MARCHÉS DE LA VIANDE

Une opération menée mercredi dernier par les services de police du 14e arrondissement de la sûreté urbaine, en collaboration avec la brigade de lutte contre les crimes économiques et les services spécialisés de la direction du commerce, a en effet permis de mettre fin à l'activité d'un abattoir de fortune. Plusieurs agnelles, des vaches et même un mulet ont été découverts aux abords des lieux. Des centaines de kilogrammes de viande rouge avaient été trouvés sur place dans des conditions loin de répondre aux mesures d'hygiène exigées.
L'information, qui a fait le tour de la cité constantinoise, a plongé la population dans une sorte de psychose qui rappelle celle qui a suivi l'affaire de la viande d'âne découverte il y a deux ans chez un boucher de la ville et qui avait suscité des craintes, poussant certains pères de famille à, carrément, supprimer la viande rouge de leurs mets. La récente découverte a poussé la population à être sur ses gardes, d'autant qu'aucun communiqué n'est venu, en tout cas pour le moment, rassurer la population quant aux conclusions de l'enquête diligentée par les services concernés.
Par ailleurs, et dans le cadre des sorties planifiées par les services de la protection des consommateurs et de la répression des fraudes de la direction du commerce de Constantine, on apprend que sur près de 1 280 interventions menées par des brigades mixtes durant la première quinzaine de ce mois de mai, 146 PV ont été rédigés et adressés à la justice contre des commerçants contrevenants. Onze quintaux de produits alimentaires avariés ont aussi été saisis, à en croire la même structure. Des saisies d'une valeur totale estimée à 100 millions de centimes.

Amine B.

SOLIDARITÉ RAMADHAN À TIZI OUZOU

L'opération bat son plein

La solidarité chez l'Algérien est une coutume et un principe plusieurs fois millénaires. Aussi, comme chaque année durant le mois de ramadhan, une opération de solidarité est organisée au profit des familles démunies ou en difficulté.



De notre bureau, Saïd Tissegouine

Cette opération appelée communément «solidarité ramadhan» entraîne la participation des pouvoirs publics, de la société civile, du mouvement associatif et des bienfaiteurs aussi bien publics que privés. Du côté des pouvoirs publics, la cagnotte dégagée pour mener cette opération de solidarité est de 186.655.000,00 DA. Ce montant est obtenu des dons opérés à partir de budget de wilaya, avec une somme de 80.000.000,00 DA, du compte d'affectation spéciale du ministère de la Solidarité nationale avec 23.000.000,00 DA, des budgets communaux avec 82.000.000,00 DA et des affaires religieuses (fonds de la zakat) avec 1.000.000,00 DA. C'est ce que nous indiqué, hier, le directeur de l'action sociale (DAS) de la wilaya, Achour Mehanni. Les familles démunies recensées cette année sont au nombre de 37 900. S'agissant des couffins alimentaires à assurer, leur nombre est de 36.811. La SONATRACH s'acquitte à elle seule de 800 colis alimentaires. Le FCE, bureau de Tizi-Ouzou, assure quant à lui un don de 500 colis. Un bienfaiteur de Mekla a octroyé 1607 colis alimentaires. Un autre de la commune d'Irdjène 150 colis. A noter que la valeur de chaque kit est d'environ 5.000,00 DA. Cette valeur financière est spécifiée par la note n°1965 du 12 mars 2018 émanant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le kit est composé de onze produits alimentaires de base comme la semoule, le sucre, le café, le lait en poudre, l'huile de table, le concentré de tomate, le vermicelle, les pois chiches, etc. En ce qui concerne les restaurants «Rahma», leur nombre cette année est de 36. Achour Mehanni nous a signalé que ses services ont émis deux avis défavorables à deux demandeurs d'ouverture de restaurant rahema, et ce, pour absence de conditions favorables à cet effet. Le DAS a précisé que les conditions d'hygiène et les espaces de ces deux établissements en question ne répondaient pas aux normes de restauration. De leur côté, les services de la DAS ont assuré la distribution de 3 496 colis alimentaires aux familles nécessiteuses et 100 autres aux restaurants Rahma. L'ensemble de ces colis est assuré à partir du compte d'affectation spéciale, c'est-à-dire à partir de la trésorerie du ministère de la Solidarité nationale. La question qui se pose cependant avec acuité est de savoir si la wilaya de Tizi-Ouzou ne compte réellement pas plus de 37.900 familles indigentes ou démunies ? Ce nombre est obtenu à partir des fichiers communaux établis dans ce sens. Sont considérés
éligibles aux kits alimentaires le chef de famille handicapé à 100%, le chef de famille démuni et non assuré social, le bénéficiaire de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et le chef de famille inséré dans le cadre du DAIS. Il se trouve que beaucoup de communes n'ont pas actualisé leurs fichiers. Autrement dit, bien de nouveaux pauvres sont apparus, mais sans pour autant les inscrire comme tels pour bénéficier de ce kit alimentaire. Heureusement que la solidarité citoyenne est toujours omniprésente pour parer à ce genre de lacune.

DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DE SÉCURITÉ SPÉCIAL RAMADHAN

2 806 policiers et 15 véhicules mobilisés

«LA SÛRETÉ de wilaya a élaboré un dispositif opérationnel de sécurité spécial à la faveur du ramadhan en cours. 2 806 agents de police de différents grades ont été mobilisés durant tout le mois», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces agents sont appuyés par des patrouilles mobiles qui sont mobilisées 24h/24 pour veiller sur la quiétude des Béjaouis dans tous les lieux. Ces patrouilles seront «assurées par 195 véhicules de police et 52 motards», ajoute notre source. Ce plan spécial ramadhan est mis en place, nous dit-on, pour parer, principalement, à tout crime ou incident susceptible de nuire à la quiétude et à la sécurité des personnes et afin de protéger les biens publics et privés, d'assurer la régulation de la circulation et de garantir sa fluidité dans les grands boulevards, et surtout aux alentours des lieux de loisirs et des intersections, des mosquées, et enfin de



lutter contre le commerce informel. «Il s'agit aussi de surveiller les marchés des fruits et légumes, de lutter contre le commerce informel de nature à mettre en péril la santé du consommateur, de surveiller le mouvement dans les gares routières, les jardins publics, les espaces verts, lesquels restent une cible facile pour les délinquants durant et après la prière des taraouih», ajoute notre source. Des policiers en civil et des patrouilles de surveillance sont déployés à travers l'ensemble des daïras relevant de la wilaya de Béjaïa, notamment dans les grand centres urbains qui enregistrent le plus d'agressions pendant le mois de ramadhan, et ce vu le rush enregistré juste après la rupture du jeûne. Des opérations coup-de-poing seront aussi menées au niveau des repaires de la délinquance, avec intensification des barrages de contrôle des véhicules et des personnes suspects. Ces mesures visent à garantir la quiétude aux familles béjaouies, aux automobilistes et aux visiteurs qui, après une longue journée de jeûne, veulent passer un moment de détente et de répit.

De Béjaïa, N. Bensalem

GHALI LORS DU 45e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION SAHRAOUIE :

«HALTE AUX DÉPASSEMENTS MAROCAINS»

Le président sahraoui Brahim Ghali a indiqué hier lors de la célébration du 45e anniversaire de la révolution sahraouie déclenchée le 20 mai 1973, que cette dernière a été un tournant d'une grande importance dans le parcours du combat mené par le peuple sahraoui, et ce en dépit de sa durée courte.



A. Ryad/LJI

Depuis Tifariti aux territoires libérés, M. Ghali a profité de cette occasion pour s'indigner contre le comportement « irresponsable « de Rabat, signalant la gravité des dernières déclarations impliquant le Sahara occidental dans sa crise diplomatique avec Téhéran. Il les a qualifiées de campagne de mensonges et de prétentions irréelles et infondées.

Le président sahraoui appelle, de ce fait, le Conseil de sécurité à prendre les mesures nécessaires en vue de mettre un terme à ces dépassements qui ne peuvent être que des pratiques « provocatrices «.

M. Ghali devant un aréopage composé des officiels sahraouis et de plusieurs délégations étrangères, a souligné que la cause sahraouie a connu ces dernières années plusieurs victoires successives. Il a rappelé dans ce sillage, la position de la République sahraouie renforcée au sein de l'Union africaine (UA), notamment avec l'adhésion du Maroc à l'organisation africaine. Une démarche qui impose au Makhzen, a-t-il ajouté, le respect des principes adoptés par l'UA surtout ceux relatifs à l'élimination de la dernière colonie existant en Afrique et l'application du plan onusien africain de 1991 stipulant l'organisation d'un référendum libre, honnête et juste permettant au peuple sahraoui de décider de son autodétermination.

L'autre acquis, a estimé le président sahraoui, est la décision de la cour européenne de justice (CJUE) du 27 février dernier, qui considère invalides les accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'Union européenne (UE) concernant les richesses relevant des territoires sahraouis. Il a critiqué la complicité de certains pays européens ayant signé lesdits accords, rappelant la disponibilité du Front Polisario au dialogue avec l'UE en se référant au droit international et humanitaire ainsi qu'au droit européen.

Par ailleurs, Brahim Ghali a évoqué le 13e anniversaire du soulèvement de l'indépendance qui coïncide avec le 21 mai et qui, selon lui, constitue un pas en avant non négligeable pour la résistance sahraouie contre le colonialisme marocain, citant à ce propos, les évènements de Gdeim Izik en 2010 et tant d'autres. Lors de ce rendez-vous sahraoui national, Brahim Ghali n'pas manqué de renouveler ses remerciements à l'Algérie pour son soutien indéfectible à la cause sahraouie. Il a salué, dans le même contexte, la délégation mauritanienne, dont la présence atteste de la solidité des relations bilatérales et de l'amitié entre les deux pays voisins.

Les festivités de la célébration du 45e anniversaire du déclenchement de l'action armée ont vu en outre, l'accréditation de l'ambassadeur du Zimbabwe à la RASD, Edwin George Mandaza. Il a soutenu qu'en dépit de la distance qui sépare les deux pays, les relations entre le Zimbabwe et le Sahara occidental sont fortes et remontent à longtemps. Il exprimé son soutien et encouragement au peuple sahraoui afin de poursuivre la résistance et arracher son indépendance. Un grand défilé des différentes troupes et unités militaires était prévu pour cette cérémonie ainsi que l'inauguration d'un musée militaire.

De notre envoyée spéciale de Tifariti, Aziza Mehdid

MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX PROGRAMMES DE FORMATION

Mebarki reçoit l'ambassadrice de Suisse à Alger

LE MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, a reçu hier l'ambassadrice de Suisse à Alger, Mme Muriel Berset Kohen au terme de sa mission en Algérie, avec laquelle il a été convenu de mettre en œuvre de nouveaux projets, notamment le jumelage entre établissements de formation et le perfectionnement des formateurs, a indiqué un communiqué du ministère. Il a été convenu également la modernisation des moyens technico-pédagogiques d'appui à la formation et la participation active des firmes industrielles, dans l'effort de réforme du dispositif d'ingénierie pédagogique, a précisé la même source, ajoutant que la rencontre a été l'occasion pour le ministre d'évoquer les actions menées, en coopération avec la Suisse dans le domaine de l'ingénierie pédagogique.

M. Mebarki a tenu, en particulier, à rappeler que le secteur de la formation professionnelle, en bénéficiant de 2014 à 2017, d'un projet pluriannuel d'appui à la mise en place de la filière de formation liée à la gestion du commerce de détail, avec le soutien du département de la formation du Canton de Genève, a lancé les bases d'une refonte des méthodologies d'élaboration des programmes et d'évaluation des cursus de formation liées aux services et de l'orientation des apprentis. De son côté, Mme l'ambassadrice a souligné l'importance de la formation technique et professionnelle, pour accompagner les programmes d'investissement et de relance économique, en soulignant qu'elle a eu à relever, durant l'exercice de ses activités en Algérie, l'importance qualitative des programmes publics pour la promotion de ce segment du système éducatif. En esquissant des pistes de partenariat et d'échanges, elle a évoqué le rôle que peut jouer la chambre algéro-suisse de commerce et d'industrie, pour l'implémentation du système de formation duale en Algérie.

H. B.

le Commentaire

LA MIGRATION CLANDESTINE, ENTRE PASSION ET BON SENS

Mohamed Nazim Aziri

FAUT-IL, au nom des droits humains, encourager les mouvements migratoires ? C'est là une question qu'un bon nombre d'ONG ne jugent pas nécessaire de se poser, s'inscrivant ainsi dans une conception monolithique et rigide de la question migratoire, alors que celle-ci est une problématique complexe où la dimension humaine est un paramètre majeur, mais pas le seul. Quelles sont les priorités d'un État quand il élabore sa politique migratoire ? Qu'il soit l'État algérien ou un autre, il s'agit principalement de maîtriser les flux d'étrangers (flux constant d'environ 500 migrants/jour au minimum vers l'Algérie), de garantir la sécurité de ses citoyens et d'assurer l'équilibre de son économie.

Une approche légitime, d'autant plus que les conditions ayant servi à l'élaboration des textes et des conventions internationales changent en fonction des conjonctures et des enjeux qui en découlent.

En Algérie, la question est d'abord d'ordre juridique, les conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers sont régies par la loi 08-11 du 25 juin 2008.

L'Algérie a ratifié pas moins de 38 textes entre conventions, chartes et protocoles relatifs aux droits de l'homme et affaires humanitaires. Elle est aussi, et depuis 2005, l'un des pays qui ont ratifié la convention des Nations Unies sur les droits des migrants. Ce qui n'est pas le cas des États occidentaux qui développent une approche ambiguë. Ils ne souhaitent pas que des traités internationaux «interfèrent avec leurs politiques migratoires, qu'ils considèrent comme une problématique strictement nationale».

Pourquoi priver l'Algérie de ce droit souverain ? Pour l'instant, il est clair que la migration africaine d'origine subsaharienne occupe une place dominante dans les discours politiques et médiatiques. C'est d'ailleurs dans ces deux espaces fortement enclins à la passion et à la subjectivité que l'on assiste à l'entrée en jeu des dualismes : pouvoir et opposition, pouvoir et société civile, voire pouvoir et ONG internationales, dont le rôle et les objectifs sont souvent fumeux.

Ce n'est un secret pour personne qu'un grand nombre d'ONG sont un prolongement logique de la politique néocoloniale de certains pays occidentaux et de leurs politiques expansionnistes.

La problématique de la migration est donc indissociable des dimensions sécuritaires et économiques d'un État. Dans ce cas, l'Algérie n'a-t-elle pas le droit de connaître l'identité des individus qui traversent ses frontières ? N'a-t-elle pas aussi le droit de s'inquiéter des conséquences d'un phénomène migratoire investi dans des réseaux bien connus par le banditisme, le terrorisme, la criminalité et la subversion ?

À en croire les déclarations d'un responsable du ministère de l'Intérieur, le réseau des passeurs d'Agadez (Niger), qui travaille dans la destination Libye et Algérie, a un revenu équivalent à 140 millions d'euros par mois, relevant que cet argent est recyclé dans la contrebande, le terrorisme et la subversion.

N'en déplaise donc à ceux qui font de la condition humaine un fond de commerce, il est évident que le «traitement positif de la migration et de l'asile requiert l'adoption d'une approche globale qui s'intéresse aux différents aspects de ces phénomènes liés à la sécurité, aux droits de l'homme et aux principales causes à l'origine de ces phénomènes». C'est du moins la position de l'Algérie exprimée lors de la 138e Assemblée générale de l'Union interparlementaire tenue récemment à Genève.

SELON LE DG DE L'ADE

Le taux global de remplissage des barrages a atteint 70%

LE TAUX global de remplissage des barrages a atteint, en ce mois de mai, 70 % suite aux précipitations considérables enregistrées durant l'hiver et qui se sont prolongées jusqu'en ce milieu de printemps, a indiqué le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Smaïl Amirouche.

Le DG de l'ADE s'est réjoui de ce taux de remplissage, soulignant que l'été s'annonce moins stressant comparativement aux années précédentes, durant lesquelles la pluviométrie était faible.

S'exprimant hier sur les ondes de la chaîne III, M. Amirouche a assuré que l'alimentation en eau potable durant l'été prochain ne risque pas de connaître de grosses perturbations, mais au contraire des améliorations.

Le responsable a précisé que presque la totalité des wilayas précédemment affectées seront désormais mieux desservis en eau, des suites notamment de la réalisation de nouveaux ouvrages hydrauliques et de la mise en place de raccordements de distribution.

Le responsable a regretté, néanmoins, le fait que ce ne soit pas toute la ressource en eau mobilisée qui parvienne au robinet du citoyen. Il estime qu'entre 45 à 50 % des quantités d'eau produites sont perdues en cours d'acheminement en raison de la vétusté de certaines canalisations.

Aussi, il fait de la rénovation du réseau l'une des priorités de l'agence.

Le taux de fuite est estimé à 30 %, avec un manque à gagner supplémentaire dans la distribution.

S'y ajoutent les quantités d'eau détournées par certains abonnés.

L'autre obstacle de l'ADE concernant l'amélioration de la qualité de ses services reste les créances impayées que Smaïl Amirouche estime à quelque 46 milliards de dinars, et ce auprès d'abonnés de différentes catégories.

Sur ce point, le même responsable a souligné que les créances se sont stabilisées ces dernières années grâce aux campagnes de sensibilisation, appuyées de mesures obligeant les mauvais payeurs à s'acquitter de leurs dus.

L'invité a tenu, par ailleurs, à préciser que les changements climatiques ont eu des répercussions dans certaines wilayas qui, jusqu'alors, enregistraient de fortes précipitations, y provoquant ainsi des déficits en eau « sur plusieurs années «, d'où le recours aux techniques de dessalement pour résorber ces déficits. Alors que de pareils ouvrages ont tendance à se multiplier, le problème de l'acheminement de ces quantités d'eau aux utilisateurs continue de se poser, particulièrement dans les agglomérations secondaires et les zones rurales. A ce sujet le DG de l'ADE a signalé que des travaux «de proximité» sont en cours pour procéder au raccordement dans les meilleurs délais, situant, au passage, le taux national de raccordement au réseau public de l'eau à 98 %. M. Amirouche a indiqué enfin que les entreprises gestionnaires de l'eau produisent et distribuent environ 9 millions de mètres cubes par jour, notant que certaines localités voient leur niveau de consommation augmenter de près de 50 % par jour durant la saison estivale.

Lynda Louifi

SUR LES QUATRE PREMIERS MOIS DE 2018

UN RECUL DU DÉFICIT COMMERCIAL DE 78%

Le déficit commercial de l`Algérie a atteint 856 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2018, contre 3,878 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une baisse de 3,022 milliards de dollars (-78%), selon les chiffre des Douanes.



Les exportations ont atteint 14,368 milliards de dollars (mds usd) de janvier à avril 2018, contre 12,117 mds usd, soit une hausse de 18,6% correspondant à une augmentation de 2,25 mds usd entre les deux périodes de comparaison, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont légèrement reculé à 15,224 mds usd, contre 15,995 mds usd, soit une baisse de 771 millions de dollars correspondant à un recul de 4,82%.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 94% durant les quatre premiers mois de 2018 contre 76% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,71% du montant global des exportations) en s'établissant à 13,45 mds usd contre 11,42 mds usd, soit une hausse de 2,03 mds usd (+17,8%).

Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 917 millions usd sur les 4 premiers mois de 2018 (6,3% des exportations globales), même si elles ont augmenté de 31,75% par rapport à la même période de 2017. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées de demi-produits avec 701 millions usd (contre 522 millions usd), de biens alimentaires avec 137 millions usd (contre 122 millions usd), de produits bruts avec 42 millions usd (contre 26 millions usd), de biens d'équipement industriels avec 25 millions usd (contre 21 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 12 millions usd (contre 5 millions usd).

Pour ce qui est des importations, il est constaté que la facture globale des produits alimentaires continue à connaître une tendance haussière, dont notamment les céréales et laits.

La facture globale des biens alimentaires s'est établie à 3,15 mds usd, contre 3 mds usd, en hausse de près de 5%. Outre les produits alimentaires, les produits ayant également connu une augmentation des importations sont les groupes des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits.

Pour le groupe des produits bruts, les importations ont grimpé à 653 millions usd contre 579 millions usd (+12,8%).

Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 2,9 mds usd contre 2,6 mds usd (+8,07%), alors que la facture des demi-produits a coûté 3,65 mds usd contre 3,53 mds usd (+3,6%). Par contre, des baisses d'importations significatives ont été relevées pour les biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les biens énergétiques et lubrifiants (carburants).

L'Italie maintient sa place de premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux, il est constaté que l'Italie s'est classée premier client de l'Algérie, alors que durant les deux premiers mois 2018 c'était l'Espagne qui occupait la tête du podium. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 1,92 mds usd (13,4% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 1,74 mds usd (12,1%), de la France avec 1,6 mds usd (11,1%), des Etats-Unis avec 1,4 mds usd (10%) et de la Grande-Bretagne avec 827 millions usd (5,7%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 2,3 mds usd (15,13% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,55 mds usd (10,2%), de l'Italie avec 1,22 mds usd (8%), de l'Espagne avec 1,17 mds usd (7,7%) et de l'Allemagne avec 1,12 mds usd (7,4%). **M. B.**

SELON LE PRESIDENT DE LA FEDERATION DES CONSOMMATEURS

Le consommateur, un acteur clé dans la régulation du marché

RAMADHAN rime souvent avec cherté des produits alimentaires et gaspillage. D'un côté le consommateur se plaint de l'augmentation vertigineuse des prix des fruits et légumes, notamment, de l'autre les associations de consommateurs, entre autres, tirent la sonnette d'alarme sur le gaspillage de ces produits, qui reviennent cher aux caisses de l'Etat.

Le consommateur est souvent responsabilisé sur cette situation qui se retourne sans aucun doute contre lui. Pour pallier ces fléaux qui caractérisent ce mois sacré, le consommateur, peut être un acteur clé dans la régulation du marché en matière de disponibilité et de prix. C'est du moins l'avis de Zaki Hariz, président de la Fédération des consommateurs. Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, il a pointé du doigt le consommateur qui, selon lui, a une part de responsabilité dans l'augmentation des prix et la non-disponibilité de certaines marchandises. « Le consommateur doit être responsable et solidaire «, a-t-il indiqué. C'est dans cette optique qu'il recommande la rationalisation des achats. «L'usager doit acheter selon ses besoins et éviter de faire le stock «, a-t-il souligné, en vue d'assurer la disponibilité des produits dans les marchés. S'agissant des prix de certains produits alimentaires, qui sont exorbitants, Hariz s'inscrit dans la démarche du ministre du Commerce, qui a invité lors de ses multiples sorties à la veille de ce mois, les consommateurs à éviter d'acheter les produits jugés chers. Interrogé sur l'indispensabilité de certains produits, le président de l'association des consommateurs préconise la diminution des quantités. « Au lieu d'acheter un kilogramme il faut acheter 500 g», a-t-il précisé, en soulignant le fait que la consommation est censée diminuer durant cette période, où le nombre des repas est réduit à un seul. Notre interlocuteur a en outre fait savoir que cette culture de la consommation doit être adoptée toute l'année, pas uniquement en ce mois sacré.

Pour ce qui est du gaspillage alimentaire, il est non seulement détestable en islam, mais il cause aussi des pertes considérables aux caisses de l'Etat. Des centaines de millions de denrées alimentaires sont gaspillées chaque année au mois de ramadhan. Lait, pain, fruits et légumes… rien n'est épargné.

Malgré les multiples campagnes de sensibilisation, les produits alimentaires se retrouvent malheureusement dans les poubelles. Est-ce une surestimation de la capacité de consommation du jeûneur ? Est-ce le résultat d'une logique qui dit qu'on ne se prive de rien durant ce mois ? Pour faire barrage à ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans notre société, Zaki Hriz recommande l'adoption de certaines habitudes. « Les achats doivent s'effectuer le matin «, dit-il. Car selon ses propos, la personne qui fait le marché le soir, avant el-iftar, est toujours tentée d'acheter plus et n'importe quoi. Il a par ailleurs mis l'accent sur l'importance de désigner une seule personne pour chaque ménage chargée d'effectuer les achats, tout en évitant de faire des va-et-vient au marché.

Lilia Ait Akli

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN

Les députés cautionnent l'absentéisme

L'ensemble des députés de l'opposition et même ceux proches du cercle présidentiel ont tous rejeté l'article 68 du projet de loi de règlement intérieur qui stipule la présence obligatoire aux séances du Parlement lors du débat sur le projet qui s'est ouvert hier.



D'autres ont dénoncé les ponctions sur le traitement imposé par le bureau de l'APN. Mieux, la députée du FLN, Akila Rabahi, a superbement ignoré le contenu du projet de loi pour revendiquer une augmentation du salaire, estimant que les 260.000 DA qu'elle perçoit ne lui suffisent pas pour payer ses factures.
Cette revendication a mis dans la gêne la majorité des quelques députés présents hier dans l'hémicycle.
C'est la seconde fois en l'espace d'une année qu'elle réitère cette demande. Après un retard sur le calendrier qui a duré deux ans, le projet de règlement intérieur de l'APN a atterri hier à l'Assemblée pour un débat en plénière, après de long mois de tergiversations de la part du bureau de l'Assemblée.
Pour les députés, particulièrement ceux de l'opposition, ce chantier «devait être entamé» dès l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Constitution, amendée en avril 2016 pour être mis en conformité avec les contenus des nouveaux articles de la Loi fondamentale.
Ce projet de loi comprend 151 articles fixant l'organisation de l'APN, son fonctionnement, les procédures d'ouverture de la législature, les organes de l'Assemblée, la composition des commissions et leurs compétences ainsi que l'organisation des journées parlementaires. Parmi les changements annoncés, l'instauration d'une session unique du Parlement de dix mois, l'obligation de participation effective des membres de l'institution aux travaux des commissions et des séances plénières, sous peine de sanctions applicables en cas d'absence, l'interdiction du nomadisme politique, la prérogative accordée aux commissions permanentes de constituer une mission temporaire d'information sur un sujet précis ou sur une situation donnée. Les nouvelles dispositions régissent également le déroulement des travaux de l'Assemblée, l'examen des propositions de lois, le vote, l'adoption et les mesures disciplinaires durant les séances plénières. Ainsi, l'article 109 traite des dispositions régissant les questions orales et écrites et les réponses des membres du gouvernement.
Quant à l'article 120, il prévoit les procédures juridiques relatives à la création d'une commission d'enquête sur une affaire d'intérêt général.
Outre la création des groupes parlementaires et la représentation de l 'Assemblée nationale dans les instances nationales et les parlements régionaux et internationaux, le nouveau texte de loi prévoit également les procédures relatives à l'exclusion et à la levée de l'immunité parlementaire. Au moment de la discussion du projet devant la Commission des affaires juridiques et administratives de l'APN, les députés de l'opposition avaient sévèrement critiqué ce texte dont les dispositions sont considérées comme «une remise en cause» des quelques acquis accordés à l'opposition dans la nouvelle Constitution, notamment les questions orales et écrites, les commissions d'enquête et surtout les journées parlementaires.
Pour le reste, le projet consacre plusieurs dispositions pour lutter contre l'absentéisme des députés qui risquent désormais de subir des retenues sur leurs indemnités, en dehors des cas d'absence définis rigoureusement.

Hocine Adryen

VOTE À L'APN DU PROJET DE LOI RELATIVE À LA JUSTICE MILITAIRE

Le principe du «double degré de juridiction» consacré

LE MINISTRE des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, a affirmé lors du vote avant-hier par l'Assemblée nationale au nom du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, le général de corps d'armée Gaid Salah du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28 du 22 avril 1971 portant Code de justice militaire que le caractère spécifique de la justice militaire «n'en fait pas une justice d'exception» au regard des développements qu'elle a connu et qu'elle « fait partie intégrante de l'ordre juridique national». Le ministre a fait savoir que le caractère spécifique de la justice militaire «n'est pas propre à l'Algérie et que c'est la tendance dans la majorité des pays du monde», affirmant que les politiques judiciaires en Algérie «s'orientent vers la création d'instances judiciaires spécialisées, et ce à travers la mise en place déjà de pôles judiciaires spécialisés».
A la question de savoir si les magistrats militaires ont les mêmes droits que leurs homologues civils et sur une éventuelle loi propre à cette catégorie, Bedda a indiqué que «cette préoccupation est prise en charge par le texte de loi à travers l'article 11, qui stipule que le statut du magistrat militaire sera fixé par une loi spécifique. Il n'y a pas lieu de parler de magistrats et de magistrats militaires, l'article 3 de ce projet de loi instaure une règle générale précisant les personnes auxquelles s'applique le Code de la justice militaire», a-t-il encore souligné.
Quant aux garanties accordées aux justiciables, le ministre a affirmé que le projet est adapté aux amendements introduits au Code de procédure pénale qui «garantit un procès juste et équitable» et «consacre toutes les garanties prévues par la Convention internationale des droits civile et politiques» à travers une nouvelle organisation des juridictions militaires, la séparation entre les fonctions judiciaires et l'annulation de l'obligation de la présence de la défense avec le prévenu.
S'agissant de la question de la consécration dans le texte de la possibilité de faire appel à une défense civile, M. Bedda a expliqué que le projet de loi «garantit au justiciable le droit à la défense» conformément à l'article 169 de la Constitution en lui «offrant la possibilité de faire appel à une défense militaire sans interdire le recours à un avocat».
Concernant les prérogatives de la police judiciaire militaire, le ministre a précisé «qu'elle est compétente en matière de crimes à caractère militaire et son champ d'intervention est régi par une des règles précises».
Pour Bedda, ce texte de loi se veut «un saut qualitatif dans le degré de la légalité des procédures judiciaires à travers les différentes dispositions qu'ils prévoient et qui respectent, dans leur ensemble, les principes du Code de procédures pénales», ajoutant que c'est là «une avancée qualitative en matière de renforcement des droits et libertés du citoyen et de consécration des règles de base de la justice algérienne». Ce projet de loi vise la concrétisation du principe du «double degré de juridiction» avec la création de juridictions militaires d'appel, ce qui représente une application expresse de l'article 160 de la Constitution. Il vise également la mise en conformité avec les lois de la République en préservant la spécificité des jugements militaires et en respectant les mêmes principes et procédures régissant les juridictions de droit commun, et ce sous le contrôle de la Cour suprême.
Ces réformes du code de justice militaire englobent 154 articles, dont 130 amendés dans le fond et 24 dans la forme, avec la consécration de nouvelles terminologies. Vingt-six (26) nouveaux articles ont été introduits et 13 articles annulés, en sus de l'abrogation des dispositions relatives à la peine de dégradation militaire, l'isolement et la perte de grades. Le texte de loi prévoit en effet l'installation de deux Cours d'appel militaires à Blida et Ouargla, en attendant la création d'une Cour d'appel militaire au niveau de chaque région.

M. D.

VENEZUELA

Maduro réélu, l'opposition appelée à «un dialogue national»

Le président sortant du Venezuela, Nicolas Maduro, réélu dimanche pour un nouveau mandat de six ans, a salué «une victoire populaire», invitant, à la même occasion, l'opposition à participer à «un grand dialogue national».»On a encore gagné ! Nous avons encore triomphé ! Nous sommes la force de l'histoire transformée en une victoire populaire permanente», a indiqué le président reconduit après «un scrutin propre et transparent», selon les observateurs.



Son nouveau mandat de six ans débutera officiellement en janvier 2019.S'adressant à la foule rassemblée devant le palais de Miraflores à Caracas, Nicolas Maduro s'est également réjoui d'un «record historique»déclarant que «jamais auparavant un candidat à la présidentielle n'avait gagné avec 68% des voix du peuple, et jamais auparavant il n'avait
47 points d'avance sur le second candidat».

Après le dépouillement de la quasi-totalité des bulletins de vote, le président sortant a remporté le scrutin par 67,7% des voix contre 21,2% à son principal adversaire, Henri Falcon, selon la présidente du Conseil national électoral (CNE), Tibisay Lucena. L'abstention a enregistré un taux élevé d'environ 52%.

Quelque 20 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes, et selon le décompte de la commission électorale, sur 8.603.936 de votes, M. Maduro a obtenu 5.823.728 suffrages exprimés.

Lors des dernières élections présidentielles en 2013, où Maduro s'était mesuré à l'opposition réunie autour d'Henrique Capriles, le taux de participation avait été de 79,69%.

«Sur vingt-quatre élections, c'est notre vingt-deuxième victoire en dix-neuf ans, depuis l'arrivée de (Hugo) Chavez au pouvoir, a également rappelé le président Maduro.

«C'est le mouvement d'un peuple révolutionnaire. C'est une grande victoire. Et je veux remercier les forces armées et tous les volontaires des bureaux de vote ainsi que les militants du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). Ne critiquez pas les gens humbles qui accompagnent notre mouvement. Ce fut une élection impeccable», s'est-t-il encore félicité.

L'OPPOSITION INVITÉE À «UN GRAND DIALOGUE NATIONAL»

Comme il s'y était engagé durant la campagne électorale, Nicolas Maduro a convié l'opposition à participer à ses côtés à «un grand dialogue national».

Peu après la fermeture des bureaux de vote, Henri Falcon est le premier politique à prendre la parole à la télévision, appelant à de nouvelles élections, en raison, a-t-il dit, de l'»influence» exercée par les sympathisants de M. Maduro sur les opérations de vote.

Toutefois, les observateurs internationaux affirment ne pas avoir constater ces irrégularités, mettant ces accusations sur le compte de l'opposition et des médias, «hostiles au gouvernement et à cette élection présidentielle».

La novelle élection présidentielle est dédiées, selon les thème de la campagne électorale de M. Maduro à «la rénovation et la reconstruction économique» sur fond de «paix et de démocratie dans le pays».

Touché par l'effondrement des cours du brut depuis 2014, le Venezuela, qui tire 96% de ses revenus du pétrole, souffre d'un manque de devises qui l'a plongé dans une crise aiguë. En cinq ans le PIB a fondu de 45% selon le FMI, qui anticipe une contraction de 15% en 2018 et une inflation de 13.800%. **R.I.**



EBOLA

Une quarantaine de personnels de la santé guinéens à la rescousse de la RDC

UNE QUARANTAINE de personnels de la santé de Guinée, pays où s'était déclaré fin 2013 Ebola, la plus violente épidémie de la fièvre hémorragique de l'histoire ont été dépêchés en renfort en
République démocratique du Congo (RDC) pour aider à enrayer la propagation de l'épidémie et coïncidant avec le lancement d'une large campagne de vaccination, ont rapporté lundi des médias.

«Une quarantaine d'agents guinéens ont déjà été déployés en RDC, avec l'autorisation de Kinshasa et sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé» a déclaré le représentant de l'OMS à Conakry, professeur Georges Ki-Zerbo cité par l'AFP.

«Ces professionnels guinéens sont des «vaccinateurs, des agents chargés du suivi après vaccination, des épidémiologistes pour le suivi des contacts des personnes infectées par le virus à Ebola, ainsi que des spécialistes de la communication sur les risques, la mobilisation sociale et la prévention des infections» a-t-il expliqué, lorsqu'une campagne de vaccination a démarré lundi dans le nord-ouest de la RDC, où le bilan de l'épidémie est passé à 26 morts.

«Ces personnels ont une expérience de terrain et sont déjà déployés dans la région de Mbandaka» ville de 1,2 million d'habitants située à 700 km de Kinshasa où les autorités congolaise ont lancé la campagne de vaccination qui touchera le 26 mai Bikoro, le foyer de l'épidémie situé à 600 km de
Kinshasa.

L'épidémie d'Ebola la plus violente de l'histoire a frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Kinshasa avait annoncé avoir activé vendredi un plan de riposte contre cette «épidémie de portée nationale».

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a considéré que l'épidémie ne constituait pas une urgence de «portée mondiale».

Dans son dernier bilan vendredi, le gouvernement congolais avait déclaré avoir enregistré 43 cas alors que l'OMS faisait état le même jour de 45 cas, dont 25 décédés.

Toutefois, «il y a lieu d'envisager de nouveaux cas», a reconnu le ministre Flory Kabange Numbi, porte-parole par intérim du gouvernement. **R.I.**

SYRIE

L'armée contrôle «totalement» Damas et ses environs

L'ARMÉE SYRIENNE a annoncé lundi contrôler désormais «totalement» Damas et ses environs après la reconquête par lesforces loyalistes de l'ultime bastion du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le sud de la capitale.

Les unités de l'armée ont réussi «à exterminer un grand nombre de terroristes du groupe Daech ce qui a ouvert la voie au contrôle de la zone de Hajar al-Aswad et du camp de Yarmouk», a déclaré un porte-parole de l'armée cité par la télévision syrienne.

«Damas et ses environs sont désormais totalement sécurisées», a-t-il affirmé.

Cette annonce est intervenue après la fin lundi des évacuations des terroristes de l'EI et de leurs familles de leur dernier bastion dans le sud de Damas, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Quelques 1.600 terroristes et civils ont été évacués, entre dimanche et lundi, à bord de 32 bus», avait indiqué dans la journée le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Le gouvernement syrien a lancé le 19 avril une vaste offensive contre l'EI dans le sud de Damas, ayant coûté la vie à plus de 60 civils, plus de 250 forces gouvernementales, ainsi que de 233 terroristes, selon l'OSDH.

La reconquête de l'ultime fief de l'EI dans la capitale couronne une série de gains territoriaux dans la capitale et ses environs au cours des derniers mois.

Le 14 avril, l'armée avait annoncé avoir repris intégralement l'enclave rebelle dans la Ghouta orientale, située aux portes de Damas, au terme de deux mois d'un déluge de feu ayant fait plus de 1.700 morts.

Deux semaines plus tard, les forces gouvernementales ont repris le Qalamoun oriental, au nord-est de la capitale, tandis que le groupe hayat tahrir al-Cham (ex-front Al-Nosra) a été évacué fin avril du sud de Damas dans le cadre d'un accord avec le gouvernement.

R.I.



PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Il n'est nullement admis de jeûner le jour de l'Aïd –El - Fitr, petite fête concrétisant la rupture du jeûne du mois de Ramadan, ni le jour de la grande fête de l'Aïd de l'immolation ou fête de Nahr.

Celui qui effectue la 'Omra en attendant le pèlerinage dont les rites débutent à partir du 8ème jour du mois sacré Dhoul-Hidja, et ne pouvant s'acquitter de l'offrande obligatoire, peut lui seul en compensation, jeûner les deux jours suivant le jour de la grande fête (10ème jour du mois) à l'instar de celui qui tombe malade au cours du pèlerinage ou se rasant la tête pour cause d'affection et ne pouvant se racheter par l'aumône, encore moins par le sacrifice, celui-ci doit jeûner à titre compensatoire.

Pour le quatrième jour, il ne peut être jeûné que par celui qui l'a consacré ou celui qui poursuit déjà un jeûne avant la fête de l'Aïd El Adha.

De même, est autorisé à rompre son jeûne celui qui souffre d'une maladie l'empêchant de jeûner ou qui part en voyage dont la distance entraîne la réduction à deux prosternations (raka'at) des tétras prières :(Dhohr ,'Asr et 'Icha) , soit aux environs de quatre vingt kilomètres, même s'il n'en sent pas la nécessité. Celui ci est tenu à remplacer les jours rompus, à titre compensatoire, mais il est préférable qu'il jeûne eu égard aux bienfaits de ce mois.

Celui qui effectue un voyage dont le parcours est en deçà du seuil fixé et croyant qu'ainsi la rupture du jeûne lui est permise, rompt son jeûne n'aura pas d'expiation à faire, mais devra remplacer le ou les jours rompus, car l'expiation n'est imposée que dans des cas précis tels l'homicide involontaire, et surtout à celui qui blasphème et bafoue la sacralité du mois de Ramadan.

L'expiation s'opère par le fait de nourrir soixante pauvres ou jeûner soixante jours, d'une manière successive (l'opération s'annule d'elle même en cas de rupture d'un jour fut- ce involontairement) ou de libérer, le cas échéant, un esclave. Cette pratique fût scrupuleusement suivie en Islam car elle constitue, sans équivoque l'un des moyens les plus indiqués pour la promotion de l'homme, par le bannissement de l'esclavage qui fût jadis l'institution, tant sauvegardée par les polythéistes durant toute la période préislamique et reste encore jusqu'à nos jours, envenimante dans certaines contrées de la planète, au même titre que la ségrégation raciale qui sévit encore aujourd'hui, surtout dans les pays pseudo développés.

Même en jeûnant deux mois consécutifs ou en nourrissant soixante pauvres en guise de compensation des jours rompus exprès par diffamation au mois sacré, il ne peut restituer à ce mois de Ramadan ses droits usurpés, ni s'acquérir une quiétude morale, encore moins le repos de la conscience. Cependant, s'impose un beau repentir et le devoir d'implorer le Seigneur pour pardonner les péchés.

Quiconque passe la nuit dans un évanouissement et ne prend connaissance qu'après l'aube aura à jeûner un jour en compensation. Le jeûneur ne doit en aucune façon cohabiter, le jour avec son épouse et doit éviter tout ce qui risque d'altérer son jeûne par attouchement ou autre… La même sentence (la keffara) indiquée ci-dessus, lui serait infligée s'il rompait volontairement son jeûne par ces subterfuges.

LES PIEUSES PARATIQUES DE RAMADAN (TARAWIH) ET LES IMPLORATIONS

Quiconque accomplit le mois de Ramadan dans la foi et la recherche de l'agrément divin, se verra pardonner tous ses péchés précédents. Quiconque illumine les veillées du mois de Ramadan par des prières et bonnes actions de toute nature, pourrait aspirer à une vie paisible et sereine d'ici-bas et, auprès de Dieu avec un accueil des plus solennels au sein de son Royaume.

Il convient de préciser que ces prières nocturnes se pratiquent généralement dans les mosquées, depuis que le calife ,Umar que Dieu agrée son âme, rassembla de son vivant, les fidèles pour prier pendant les veillées de Ramadan sous la direction d'un Imam, pratique inconnue jusqu'alors. Il est permis néanmoins au fidèle de s'en acquitter chez soi.

La Dame noble 'Aïcha mère des croyants et épouse du Prophète, que Dieu agrée son âme rapporte à ce propos que le Messager de Dieu, soit pendant le Ramadan ou pendant les autres mois de l'année, n'a jamais effectué plus de treize prosternations (raka'a),le nombre impair étant scrupuleusement observé.

La Grâce divine s'étend à toutes les créatures de Dieu et le Seigneur lui-même par sa Majesté Suprême incite ses serviteurs à l'implorer pour expier leurs péchés et les guider dans la voie du Salut.

Le Saint Coran énonce en effet : « Si mes serviteurs t'interrogent à Mon propos, alors Je suis tout proche. Je réponds à l'appel de celui qui m'implore. Qu'ils répondent à mon appel et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient guidés dans la bonne direction. « (Sourate dite « la Vache « ou « Al Baqarah «. On rapporte de source officielle que ce Verset fût révélé lorsqu'un bédouin demanda au Prophète de savoir si Dieu est près de nous ou alors loin des hommes et où Se trouve notre Seigneur ?

Le jeûne du mois de Ramadan nous enseigne l'évasion spirituelle ; celle-ci se manifestant par des prières. Notre Seigneur, en retour, exhausse par sa Miséricorde les vœux de ses fidèles. Ainsi, l'on contemple aisément la Grâce divine qui s'étend sur l'ensemble des créatures de Dieu et surtout sur ceux qui implorent leur Seigneur par crainte et amour en vue d'agréer leurs actions et les accueillir dans l'Au-delà parmi ses élus.

Le Prophète nous définit éloquemment cette relation : « Seigneur serviteur « en ces termes : « Pas un musulman qui invoque Dieu, à Lui la Puissance et la Gloire, en lui adressant ses prières, ne comptant ni péchés ni rupture de lien de parenté, sans que Dieu ne l'exhausse : soit en répondant à son appel, soit en lui épargnant la récompense pour la vie future dans l'Au-delà, soit en le protégeant d'un préjudice imminent qui pourrait éventuellement l'atteindre. «.

Le Prophète, Salut Divin Sur Lui, nous incite par cette parole éloquente, à purifier l'habit, le toit, la nourriture, tout notre environnement social en général, pour voir ensuite tous nos vœux exhaussés et nos actions agréées. Notre Vénéré Prophète met en outre, l'accent sur le caractère attentif du fidèle surtout lorsqu'il implore son Seigneur, comme suit : « Les cœurs sont comme
des récipients, dont certains sont plus vastes que les autres. Lorsque vous implorez Dieu pour quelque chose, faites le avec la ferme conviction d'être exhaussés ; car Dieu n'exhausse guère la prière émanant d'un cœur absent et inattentif. «.

L'on assiste dans la vie courante, que plusieurs cas graves de maladies, parfois incurables, furent guéris seulement par ce genre de prières après que la médecine expérimentale ait déclaré à leur égard, son impuissance d'agir. En effet, une femme raconta à un éminent professeur de médecine qu'elle embrassa l'Islam après qu'elle. eût rêvé du Prophète Salut Divin Sur Lui qui lui offrit le Saint Coran entre ses mains. Cette noble dame fût atteinte quelques années après d'une tumeur maligne du sein, incurable puisqu'arrivée à son stade final. Par le grand amour qu'elle eût envers Dieu, elle implora son Seigneur, seul à seul, avec dévouement, humilité et confiance sans égal. Puis, en se réveillant d'un sommeil de plomb dans lequel elle fût involontairement plongée, et en passant par acquit de conscience sa main sur son sein, elle y vit disparaître la tumeur.

Emue de cette surprise soudaine, la noble dame alla voir son médecin traitant qui refusa pour son cas, toute tentative d'intervention chirurgicale eu égard au degrés très avancé de la maladie. Le médecin à son tour, stupéfait par l'événement, l'examina et lui confirma la guérison.

JEÛNER POUR S'ADRESSER A DIEU

Jeûner n'est pas seulement de s'abstenir de se nourrir ou de s'abreuver dès l'aube jusqu'au coucher du soleil, plusieurs créatures animales en font autant, sans parler des gens appartenant aux autres dogmes que l'Islam. C'est là une conception erronée et négative du jeûne, n'ayant rien à voir avec le véritable sens de cet acte d'adoration que Dieu a prescrit à ses serviteurs, à la fois comme une obligation et une thérapie pour le corps et l'esprit.

Ainsi, celui qui s'adresse à une autre divinité que Dieu Allah le Puissant et met en lui sa confiance, son jeûne n'aura aucune valeur aux yeux de Dieu, car il s'agit là d'une action louable en la forme certes, mais viciée de l'intérieur. Le dernier Verset coranique de la Sourate dite « la Grotte ou la Caverne « ou « Al Kahf « met cette vérité spirituelle en évidence : « Dis : « Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Seigneur est un Dieu Unique ! Quiconque, donc, espère à la satisfaction de son Seigneur, alors, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe, dans son adoration, aucune autre divinité. «

Il en est de même pour celui qui sème la sédition et fomente des troubles pour combattre Dieu et son Prophète et pour celui dont le cœur est plein de haine et de ressentiment pour ses semblables et œuvre à diviser ses frères et semer des discordes entre eux, à l'effet de les affaiblir et mieux régner sur, bafouer les droits des démunis, les exploites sans scrupule et sans soutien. Jeûner, reste pour ceux là, acte de pervers hypocrites qui manipulent l'innocence des gens pour assouvir leurs besoins de vautours.

Sont accusés également ceux qui soutiennent les injustes, les usuriers, ceux qui dressent le dos aux opprimés, aux orphelins, veuves et handicapés, donnent raison aux insolents, encouragent la corruption, le hasard et le désordre, ceux qui entravent la quiétude des gens et l'ordre public, ceux qui causent des préjudices à l'environnement et en général à la mère nature, ceux qui ne pensent qu'à émigrer, non pour une raison dictée par le devoir et l'honneur, mais contribuer plutôt à laisser la mère patrie et enrichir la cruelle métropole.

De même, ceux qui se laissent entraîner par le gain facile et optent pour des solutions allant à l'encontre des intérêts de leur pays et à l'encontre même de leurs origines, religieuses soient- elles, linguistiques, culturelles ou sociales et enfin ceux qui ne se soucient point du devenir ni du sort de leurs frères en Palestine, Irak, en Afghanistan, aux Philippines, au Soudan, en Tchétchénie etc., et partout ailleurs, où sont torturées par des guerres et révoltes fratricides et en plus, par la maladie, la famine, l'esclavage, l'ignorance, l'obscurantisme, le racisme et par d'autres fléaux ravageurs, des âmes innocentes qui ne cherchent qu'à vivre en hommes libres et heureux.

(Suivra)

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

Origines en musique

Pour clôturer le Mois du Patrimoine et lancer le mois de ramadhan, le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou a accueilli la chanteuse Lamia Ait Amara qui s'est produite en concert Mes origines, dans la soirée de ce samedi 19 mai.



L'artiste a offert une belle fresque de la musique algérienne avec un répertoire de fusion entre l'andalou, le chaâbi, l'universel et le registre amazigh. Tout au long de son spectacle, Lamia Ait Amara a mis en valeur le patrimoine et le répertoire artistique algérien avec de belles chansons en langue amazighe. Accompagnée par huit musiciens virtuoses, l'artiste a interprété nombre de textes poétiques du répertoire andalou, combinés avec des reprises de chanteurs émérites d'expression amazighe comme Chérif Kheddam, Slimane Azem, Akli Yahiaten, Idir et Matoub Lounes.

Dès l'entame de son spectacle sur un harmonique, elle a exécuté un chef-d'œuvre de Slimane Azem, Algérie, mon beau pays, non sans séduire l'assistance qui l'a accompagnée. Tout en conviant son public à une randonnée musicale de rêve, elle a puisé en alternance dans les répertoires de la chanson amazighe et de la musique andalouse. Son auditoire appréciera alors son interprétation des chansons Jahegh bezzaf dh'améziane d'Akli Yahiaten, El dzair nch'allah atsehlou de Chérif Kheddam et Yetseggikh wouliw de Matoub Lounes. Elle poursuivra aussi sa prestation avec diverses belles compositions comme

Harramtou bik nouaassi, Achiyatoune ou encore Ya l'werchane. Et comme à l'accoutumée, elle conclura son concert Mes origines avec un achwiq. La directrice de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou, Mme Nabila Goumeziane a expliqué que nous avons choisi ce spectacle intitulé Mes origines pour constituer un trait d'union entre les deux évènements, le Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai) et le lancement des activités du mois de Ramadhan ».

Lamia Ait Amara est attendue à Alger, le jeudi 24 mai, à la salle Ibn Khaldoun, mais cette fois-ci dans une soirée consacrée au melhoun, une thématique inhérente à nombre de poèmes chantés dans des modes de la musique andalouse. A Tizi Ouzou, la chanteuse Nouara d'expression kabyle se produira le même jour, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, au bonheur du grand public qui pourra également découvrir plusieurs jeunes artistes talentueux.

La direction de la Culture a prévu plusieurs autres rendez-vous artistiques, au niveau des différents établissements de la ville jusqu'au 12 juin prochain.

R. C

GHAR LEHMAM À TLEMCEN

De nouvelles découvertes

DES OUTILS de pierres de taille et des ossements d'animaux sont découverts dernièrement dans une grotte préhistorique de Ghar Lehmam de Tafessera, dans la commune des Azails à 35 km au sud de Tlemcen, par une équipe de fouilles de l'antenne locale du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques.

Le responsable de cette campagne de fouilles, le chercheur au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) Youssef Sam, a indiqué que ces fouilles ont pu être menées grâce à une autorisation délivrée par le ministère de la Culture sur la base de la prospection positive de cette grotte, à savoir le ramassage en surface de pièces lithiques composées de pierres taillées (armes ou outils), rappelant qu'un sondage effectué, sur place en 2017, a abouti au dégagement d'ossements d'animaux. Les premières estimations, s'appuyant sur l'observation de cette industrie, remonte à priori de l'époque épipaléolithique qui englobe la culture ibéromaurusienne, soit entre approximativement 8.000 et 14.000 ans avant l'ère chrétienne. L'importance et



la particularité de ces fouilles mettent l'accent sur le caractère inédit de cette grotte qui vient enrichir le nombre des gisements préhistoriques de la région de Tlemcen où l'on recense déjà les abris de la Mouilah près de Maghnia, le lac Kerrar de Remchi et Ghiran Errih ou Grottes du vent entre Ouzidane et Ain El Houtz. Cette grotte préhistorique est découverte à Tafessera, voilà deux ans par une équipe de chercheurs du CNRPAH spécialistes en préhistoire, lors d'une mission de reconnaissance. Selon le jeune chercheur Youssef Sam, les pièces archéologiques exhumées sont transférées à l'antenne du CNRPAH de Tlemcen, implantée au Centre des études andalouses, pour études approfondies, faisant savoir que d'autres campagnes de fouilles seront nécessaires pour une meilleure compréhension de l'occupation de la grotte et la vie de ces hommes préhistoriques sur les rives de la Tafna. Pour protéger le site de cette grotte, un travail de sensibilisation est mené auprès des autorités et associations locales pour, notamment, la mise en place d'un gardiennage et la réalisation d'une clôture autour du site, mettant l'accent sur la disposition de ces deux parties pour mener à bien ces missions. Avec l'ouverture de l'antenne de Tlemcen du CNRPAH, le domaine préhistorique a commencé à être étudié, depuis trois ans, au niveau d'une région abritant des sites réputés et où des prospections du terrain ont débuté à Tlemcen et le bassin de la Tafna et ses bassins versants atteignant des parties des wilayas d'Ain Temouchent et de Sidi Bel-Abbes. Des sondages sont également effectués au niveau du lac Kerrar de Remchi.

APS

SORTIR

THEATRE
- Pièce Sliman Elouk jusqu'au mercredi 23 mai. Mise en scène de Abdelkrim Beriber.
- Pièce Hzem el ghoula de Omar Fatmouche et mise en scène de Latrache Mouhoub. Une production du Théâtre régional de Béjaïa. Le samedi 26 et le dimanche 27 mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger.

AFRIQUE
Spectacle Itinéraire d'un continent. Du mercredi 23 au dimanche 27 mai. 22h30. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Avec le collectif Afro Cirkus : artistes du cirque mandingue de Guinée et des musiciens africains. Intervention déjantée de Athmane Bendaoud dans le rôle du conteur et de maître de cérémonie. Récit avec le clown, mât chinois, main à main, acrobatie, contorsion, danse…

FILM
Jusqu'à la fin des temps de Yasmine Chouikh (Algérie, fiction, 90', 2018) en présence de la réalisatrice. Le jeudi 24 mai. 22h. Institut français d'Alger. L'histoire se déroule dans un cimetière, Sidi Boulekbour, un marabout bienveillant niché en haut d'une crête.

PEINTURE
L'artiste peintre Djahida Houadef expose Pacte avec la lumière jusqu'au jeudi 24 mai. Ezzou'Art Galerie. Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

ANDALOU
- Lila Borsali en concert de musique andalouse Si Tlemcen m'était contée. Le vendredi 25 mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.
- L'Orchestre régional d'Alger en concert de musique andalouse sous la direction de Mokdad Zerrouk. Le mardi 29 Mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.
- Suhail Serguini et Lila Borsali en concert de musique andalouse. Le mercredi 30 mai. 22h. Ibn Zeydoun, Alger.

DANSE
Soirée Mezghana de danse algérienne populaire. Le dimanche 27 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger. Le muwashaha andalusí, inspiré par la poésie, a donné lieu à différents types de musiques et de danses populaires algériennes comme la danse algéroise, kabyle, nail ou chaoui.

CONTE
Conférence La tradition des contes en Espagne: El Filandón de León par l'écrivain et académicien d'Espagne José Mª Merino. Le lundi 28 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.
Filandón : réunions nocturnes dans lesquelles les femmes tissent, l'assistance se raconte des contes, des histoires diverses et chante des textes traditionnels… Entrée libre.

RECITAL
Musique et poésie autour de l'arabe et de poètes espagnols. Avec Suhail Serguini, interprète, luthiste et guitariste. Le jeudi 31 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.

ARTISANAT
Exposition collective Le Carré d'artisan de tout métier. Du jeudi 07 au samedi 09 juin. Galerie Couleurs et Patrimoine. El Biar-Alger.

PHOTO
L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Postphotographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes…
Ce qui donne vie des images qu'on croyait inexistantes.

Les signes qui indiquent que votre corps doit se désintoxiquer

Parfois, l'insomnie ou le manque d'énergie peuvent être dus à un organisme intoxiqué. Il en est de même pour les états dépressifs. Un régime dépuratif peut aider à nous sentir mieux.

Vous avez déjà certainement entendu dire que votre corps devait se désintoxiquer. Il est de plus en plus fréquent d'entendre parler des bienfaits de cette action, mais le sujet n'est pas toujours très clair. La désintoxication est un processus parfois nécessaire. Grâce à elle nous favorisons la bonne santé de notre organisme et réajustons notre équilibre interne.
Lorsque nous réalisons une désintoxication, nous éliminons de notre organisme une grande quantité de toxines qui peuvent devenir très dangereuses pour notre santé.

Voulez-vous connaître les signes qui montrent que votre corps a besoin de se désintoxiquer ?



La dépression
La dépression est l'une des maladies les plus communes de notre époque. Il est certain que les préoccupations et la vie quotidienne peuvent la provoquer, mais aussi l'accumulation de toxines.
Quand votre foie, vos intestins et votre cerveau se retrouvent paralysés par des toxines, vous êtes davantage sujet à souffrir de fréquentes dépressions. S'il n'y a réellement pas de motifs émotionnels qui provoquent votre dépression, votre corps a peut-être besoin de se désintoxiquer.
Dans ce cas, testez une série de jus verts, éliminez toutes sortes d'aliments industriels et augmentez votre consommation de fruits et légumes.
Si les changements dans votre alimentation n'améliorent pas votre état d'esprit, consultez un psychologue.

L'insomnie
Une accumulation excessive de toxines peut vous maintenir éveillé toute la nuit. Si au lieu de dormir, vous ne cessez de vous retournez, votre corps a besoin de se désintoxiquer rapidement.Normalement la mélatonine régule le sommeil. Cependant, un excès de toxines réduit la quantité de mélatonine qui se libère et empêche un sommeil naturel et apaisant.Au fur et à mesure que les toxines s'accumulent dans notre foie, il sera de plus en plus difficile de trouver le sommeil normalement.
Ce qui est recommandé c'est un nettoyage du foie.Une manière simple de le faire est de consommer des jus et des salades à base de brocolis et de choux-fleur. Avant de dormir vous pouvez prendre une infusion pour vous détendre et dormir plus rapidement.Vous pouvez préparer une infusion de camomille ou de cannelle ou un mélange, comme pêche et cannelle. Évitez de mettre du sucre.

Fatigue ou manque d'énergie
En général ce symptôme se présente avec l'insomnie. La fatigue indique que vos intestins sont en train d'accumuler une grande quantité d'aliments qui n'ont pas été bien digérés.
Dans ce cas votre corps a besoin de se désintoxiquer pour l'aider à éliminer ces aliments. Premièrement il faut manger moins et éviter les dîner trop lourds.
L'idéal est de consommer des fruits et légumes au lieu des farines. Vous devriez également éviter de compenser le manque d'énergie par des stimulants comme la caféine et la taurine.
Même si ces deux produits ont un effet immédiat, ils ne font qu'empirer le problème à long terme. Quelques heures après les avoir consommés vous vous sentirez encore plus mal qu'avant.
Essayez un programme de désintoxication du colon. Vous vous sentirez plus léger et vous nettoierez les toxines qui vous engourdissent.

Indigestion
Nous connaissons tous la gêne causée par l'indigestion, qui est également un signe que votre corps a besoin de se désintoxiquer. S'il s'agit d'un problème fréquent, il est probable que vos intestins soient en train d'accumuler une grande quantité de toxines.
Ceci l'empêchera de fonctionner de manière adaptée. Pour nettoyer correctement votre appareil digestif vous devez d'abord réduire la quantité de nourriture que vous ingérez, pendant deux à quatre semaines.
Si votre alimentation est basée sur des aliments industriels, c'est le moment de passer à une alimentation plus naturelle. Les salades sont une bonne idée, mais vous pouvez également tester les jus si les légumes crus ne vous attirent pas beaucoup. Vous devez également augmenter votre consommation d'aliments riches en fibres et autres boissons détoxifiantes. Le complément final sont les aliments riches en probiotiques, comme le yaourt nature ou le yaourt à la grecque.

Mauvaise odeur corporelle
Les humains, généralement, nous ne sommes pas capables de sentir notre propre odeur à moins qu'elle soit très forte. Quand ceci arrive, c'est que votre corps à besoin de se désintoxiquer.
La mauvaise odeur est due à une quantité de toxines accumulées au fil du temps. Dans ce cas, la désintoxication est basée sur l'arrêt de la consommation de produits d'origine animale, principalement les viandes.Vous devrez réduire votre consommation de viande pendant environ 12 semaines. L'idéal serait de consommer de la viande maximum 3 fois par semaine et d'éviter également les produits riches en probiotiques.

Conseils pour commencer un bon régime alimentaire

BIEN QUE LES ALIMENTS préparés puissent nous sembler plus appétissants, la préparation de nos propres plats à la maison nous permettra de suivre un bon régime alimentaire avec des ingrédients sains et de qualité.
Beaucoup de gens considèrent que le but de commencer un bon régime alimentaire est seulement de perdre du poids. Alors, ils adoptent des plans alimentaires stricts et dangereux, ignorant s'ils répondent aux besoins nutritionnels de l'organisme.Il est vrai que l'un des objectifs de d'un régime alimentaire est d'aider à maintenir un poids santé. Cependant, il ne devrait pas être synonyme de mourir de faim ou d'exposer votre santé à des effets secondaires indésirables ou dangereux. Il existe de nombreux mythes et idées fausses sur cette question. Mais depuis un certain temps déjà, de nombreuses recommandations de base sont partagées pour modifier ces idées et éviter d'exclure certains aliments ou groupes nutritionnels de l'alimentation.
Avez-vous l'intention d'améliorer votre régime alimentaire ? Avez-vous des questions non résolues ? Découvrez dans cet article des conseils pour vous aider à débuter une alimentation saine et complète.
L'adoption d'un bon régime alimentaire doit être une amélioration de 100% des habitudes alimentaires. Il s'agit essentiellement d'apprendre à contrôler votre apport calorique quotidien, sans soustraire la quantité de nutriments dont votre corps a besoin pour fonctionner correctement.
Chaque personne a des besoins nutritionnels différents, selon son âge, son état de santé et son poids. Cependant, en général, l'alimentation doit se baser sur des aliments sains et variés.

9 aliments trop sucrés que vous ne soupçonniez pas
Conseils à prendre en compte au début d'une bonne alimentation
Il peut être difficile de modifier les habitudes alimentaires, mais cela présente de nombreux avantages. Dans ce processus, il est normal d'éprouver un certain niveau d'anxiété, surtout lorsque vous remplacez des aliments nocifs des aliments sains et hypocaloriques.
Maintenir une bonne alimentation n'est pas quelque chose que l'on peut faire du jour au lendemain. Si le corps n'y est pas habitué, vous aurez souvent et inévitablement une tentation ou une autre.La clé est d'apprendre à faire face aux envies, en limitant autant que possible celles qui sont une source de graisse, de sucre et d'autres substances nocives.

1. Varier les aliments
Si un régime alimentaire vous suggère l'élimination d'un certain groupe nutritionnel, ne le suivez pas. Un bon régime alimentaire est composé d'une grande variété d'aliments, avec tous les nutriments dont l'organisme a besoin pour bien fonctionner.
L'important est de savoir comment modérer ses portions, afin que le nombre total de calories ne dépasse pas la quantité quotidienne recommandée. Assurez-vous de manger des aliments comme :
Fruits et légumes frais, Céréales complètes, Poissons, viandes maigres et œufs, Produits laitiers faibles en gras et eau et boissons saines

2. Éviter les graisses saturées
Il n'est pas correct d'éliminer complètement les graisses du régime alimentaire. Cependant, il est essentiel d'apprendre à faire la différence entre les sources de graisses « saines » et celles qui sont considérées comme nocives.
Les sources de gras trans ou de gras saturés constituent un danger pour l'alimentation. Leur consommation quotidienne produit une surcharge pondérale et d'autres troubles métaboliques. L'idéal est de choisir des graisses mono-insaturées et polyinsaturées saines comme les avocats, les fruits secs et les huiles végétales comme l'olive ou le lin.

3. Limiter la consommation de sel
Manger sans sel n'a aucun goût pour beaucoup d'entre nous. Mais le problème est qu'une quantité excessive de sodium affecte à la fois la santé cardiovasculaire et le poids corporel. On peut également exercer son palais. Bien qu'il soit délicieux de manger avec du sel et des sauces, il existe des façons plus saines d'assaisonner vos plats.Les herbes fraîches et séchées, lu vinaigre de cidre ou le citron sont des exemples d'ingrédients sains qui remplacent ces ingrédients.

4. Augmenter la consommation d'eau
Augmenter la consommation d'eau est la clé de tout plan d'alimentation saine. Ce liquide vital participe à toutes les fonctions de l'organisme, y compris le processus d'élimination des toxines et des graisses.
Boire environ 2 litres d'eau par jour pour maintenir votre corps hydraté est vital.
Il ne faut en aucun cas la remplacer par des boissons sucrées ou gazeuses.

5. Cuisiner à la maison
Pour ne pas manquer de maintenir une alimentation saine et équilibrée, il est préférable d'essayer de cuisiner à la maison plutôt que d'acheter des plats préparés.
Bien qu'il existe de nombreux établissements qui offrent des repas préparés maison, il n'y a rien de mieux que d'être sûr de la qualité des ingrédients utilisés.
Cuisiner à la maison vous permet de choisir des aliments frais et appropriés. C'est aussi un moyen de contrôler les quantités de sel, la méthode de cuisson et les portions.

HANDBALL/COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS) :

JSES-CRBBA et ESAT-GSP, deux chocs palpitants

LE TIRAGE AU SORT des demi-finales de la Coupe d'Algérie d handball (messieurs), effectué dimanche au siège de la Fédération algérienne d'handball à Alger, a donné lieu à deux chocs palpitants mettant aux prises les quatre meilleures formations de la petite balle nationale. Le GS Pétroliers, tenant du trophée, sera opposé à l'ES Aïn-Touta, véritable trouble-fête et capable de brouiller les cartes des ténors. Les Pétroliers, sacrés du titre national de la saison 2017-2018, ont eu toutes les peines du monde pour se débarrasser du CRBEE Alger-centre en quarts de finale (25-24). De son côté, le CR Bordj Bou Arréridj, vice-champion d'Algérie et drivé par le coach national du Sept algérien Sofiane Haïouani, livrera un véritable duel face à la JSE Skikda, championne d'Algérie en 2014-2015 et qui ne cesse de jouer les premiers rôles depuis plusieurs saisons.

HANDBALL-COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) :

Vers une énième finale GS Pétroliers - HBC El-Biar

LE HBC EL-BIAR et le GS Pétroliers seront, sauf surprise, les animateurs de la finale de la Coupe d'Alger d'handball (dames), à l'issue du tirage au sort des demi-finales effectué dimanche au siège de la Fédération algérienne d'handball (FAHB) à Alger. Les El-Biaroises, championnes d'Algérie de la saison 2017-2018, devraient logiquement l'emporter devant la jeune formation de la JS Ouzellaguen. Leur éternel rival, le GS Pétroliers, tenant du trophée mais qui a perdu cette saison son titre de champion, aura également un adversaire à sa portée, en l'occurrence l'US Akbou. Les Pétrolières ont perdu les finales des éditions 2013 (23-26), 2014 (17-18), 2015 (20-22) et 2016 (11-15) devant le HBC El-Biar. En revanche, le GSP s'est adjugé le trophée devant le HBCEB en finales de 2009 (27-22), 2011 (27-19) et 2017 (25-22). D'ailleurs le GSP (ex-MC Alger) et le HBCEB sont les seuls détenteurs de la Coupe d'Algérie depuis 1998 à ce jour. Le GSP s'est qualifié pour le dernier carré aux dépens d'une autre équipe d'Akbou, le Machaâl (39-13) alors que le HBCEB s'est qualifié sans jouer suite au forfait du HHB Saïda.

CLASSEMENT ATP:

Nadal en tête, Djokovic continue sa descente

L'ESPAGNOL RAFAEL NADAL, vainqueur du Masters 1000 de Rome, a repris lundi le sommet du classement ATP à une semaine de Roland-Garros (27 mai-10 juin) dont il est le tenant du titre, alors que le Serbe Novak Djokovic continue de s'enfoncer. L'Espagnol avait cédé la place de N.1 mondial l'espace d'une semaine à Roger Federer qui ne joue pas la saison sur terre battue. Quant à Djokovic, et malgré une résistance encourageante face à Nadal en demies à Rome, il perd encore 4 places et dégringole au 22e rang mondial. Il occupait cette même 22e place la semaine du 2 octobre 2006 alors qu'il était en pleine ascension. Finaliste à Rome une semaine après sa victoire au Masters 1000 de Madrid, Alexandre Zverev conforte sa 3e place en se détachant du 4e qui est désormais Marin Cilic (+1), demi-finaliste en Italie.

FINALE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BASKET BALL DAMES HUSSEÏN-DEY MARINES - GS PÉTROLIERS (ACT 1) :

Qui prendra option ?

La première manche de la finale du Championnat national féminin de basket-ball aura lieu mardi soir à la salle d'Aïn Bénian (Alger, 22h30) et opposera les deux meilleures formations algériennes de ces dernières années, en l'occurrence le GS Pétroliers et Husseïn-Dey Marines.



Ces deux équipes ont dominé de bout en bout le championnat et ce n'est pas un hasard qu'elles ont atteint également la finale de la Coupe d'Algérie, prévue le 8 juin prochain à la salle Harcha (Alger).Champion d'Algérie sortant et toujours invaincu depuis le début de l'exercice 2017-2018, le GSP partira avec les faveurs des pronostics face à un adversaire qu'il a battu à chaque fois qu'il a affronté durant la saison, dont la dernière le 1er mai lors du match au sommet de la 5e journée des play-offs (75-69).Après avoir survolé la première phase du championnat, terminant en tête du classement avec un carton plein (28 points sur 28 possibles) devant "HDM" (2e avec 25 pts), les filles de l'entraîneur Hakim Meddour, toujours en course pour le doublé Coupe- Championnat, ont récidivé durant les play-offs, remportant tous leurs matchs (12 points sur 12) contre 10 pour leurs futures adversaires en finale. Des chiffres qui donnent le tournis et ne laissent aucun doute sur l'hégémonie des équipières de Meriem Madoui sur la balle au panier en Algérie depuis plusieurs années, les basketteuses du GSP étant championnes depuis 2013 sans interruption. Elles avaient d'ailleurs décroché un 5e titre consécutif en 2017 après leur victoire lors de l'ultime journée des play-offs de la saison dernière (69-66) devant les "Marines" qui les avaient cependant privées de doublé en 2016-2017 en les écartant en demi-finales de la Coupe d'Algérie (67-60). Cette finale de la Division nationale A se jouera en deux manches gagnantes. Le deuxième acte aura lieu le 28 mai, alors que la belle éventuelle est programmée pour le lendemain. Toutes les rencontres auront lieu dans des salles neutres.

BADMINTON/CHAMPIONNATS DU MONDE/1ÈRE JOURNÉE:

Défaite de l'Algérie contre le Danemark (5-0)

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE masculine de badminton s'est inclinée lundi face à son homologue danoise (5-0), lors de la première journée du groupe D des championnats du monde par équipes qui se déroulent du 20 au 28 mai à Bangkok en Thaïlande.

L'Algérien Youcef Sabri Medel a perdu le premier match du simple de la journée contre le badiste danois Viktor Axelsen (21-4, 21-8), avant que son compatriote Mohamed Abderrahime ne s'incline face à Anders Antonosen (21-5, 21-9).Le troisième et dernier match du simple, a été remporté par le Danois Jan O Jorgensen qui a dominé l'Algérien Adel Hamek (21-7, 21-10). En double, les verts sont tombés à deux reprises. La paire algérienne composée de Koceila Mammeri et Youcef Sabri Medel a été largement dominée par les Danois Mathias Boe et Mathias Christiansen (21-6, 21-11).

Le second match du double a été remporté par le duo danois Mads Conrad Petersen - Mads Pieler Kolding face aux Algériens Mohamed Abderrahime Belarbi et Adel Hamek (21-3, 21-5). L'équipe nationale qui évolue dans le groupe D, enchainera mardi son second match contre la Malaisie (8h00 algérienne), puis la Russie, mercredi à 13h00 (heure algérienne).La Malaisie, futur adversaire de l'Algérie, a largement dominé la Russie (5-0) pour le compte de la même journée. Lors de cette échéance continentale classée en grade 1, l'Algérie est représentée par Adel Hamek, Mohamed Abderrahim Belaârbi, Youcef Sabri Medal, Maâmeri Kocëila, Madjid Yacine Belahouane et Sami Khaldi, sous la houlette de l'entraîneur Fateh Bettahar et l'expert espagnol Antonio-Molina Ortega.

HANDBALL/JM-2018:

Deux matchs amicaux entre la Tunisie et l'Algérie en juin

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE d'handball jouera deux matchs amicaux contre son homologue tunisienne, en prévision de sa participation aux Jeux méditerranéens-2018 (JM), prévus à Tarragone en Espagne du 22 juin au 1er juillet, rapporte dimanche le journal électronique tunisien Echourouk, citant une source fédérale. Le premier match aura lieu le 19 juin et le second le lendemain. Reste à déterminer le lieu qui abritera ces deux rencontres qui permettront aux staffs techniques des deux sélections d'apporter les ultimes correctifs avant le rendez-vous espagnol, ajoute la même source.

Le journal tunisien a ajouté que l'entraîneur des Aigles de Carthage, l'Espagnol Tony Gerona aura pour mission d'emmener l'équipe le plus loin possible et de rééditer l'exploit de Libreville, lorsque son groupe s'est emparé du titre africain face à l'Egypte.

Pour sa part, la sélection algérienne masculine d'handball devra effectuer un stage de préparation du 5 au 17 juin en Slovénie, ponctué par trois rencontres amicales internationales contre la Slovénie A, dans le cadre de sa préparation pour les JM.

Le regroupement aura lieu dans la région de Rogla, près de Zresko Pohorje dans le nord de la Slovénie. Aux Jeux méditerranéens de Tarragone, la sélection algérienne évoluera dans le groupe B, aux côtés de la Croatie et de l'Italie.

Le groupe A est composé de la Tunisie, de la Slovénie et du Monténégro. Le groupe C sera formé de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal et le D de l'Egypte, de la Serbie, de la Turquie et de la Macédoine.

NA HUSSEIN DEY

Un parfum de jeunesse en "Sang et Or" souffle déjà sur l'Afrique

Les grandes équipes ne meurent jamais ; elles prennent du recul pour mieux sauter et reviennent en force dans la cour des grands. C'est le cas du NAH Dey, ce grand club qui a tant donné pour le football national. Les Sang et Or de la capitale sortent d'une saison époustouflante et leurs supporters ont le droit de pavoiser.



Leur équipe s'inscrit aujourd'hui dans le registre de ces cylindrées qui ont fait sensation et auraient pu même faire beaucoup mieux avec un peu plus de métier et d'audace. Parti pour faire juste bonne figure et assurer son maintien sous la houlette du duo Nabil Neghiz-Bilal Dziri, le club cher à Vauban, l'avenue Tripoli, la cité Amirouche pour ne citer que ceux-là, le Nasria a finalement déjoué tous les pronostics en terminant son parcours sur la troisième marche du podium tant convoité, et ce au grand dam de plusieurs cylindrées mieux nanties à tous les niveaux. Le mérite est grand et tout le monde dans l'entourage du club a droit aux éloges : joueurs staff technique et médical, adminstration et supporters. Le résultat est là et il est grandiose. Le NA Hussein Dey, en effet, onze ans après, va renouer avec l'aventure africaine et il y a de quoi être fier. La fièvre de la coupe de la CAF s'est déjà propagée dans les rangs des amoureux du club. Une fière chandelle quand même à l'enfant prodige du Nasria qui a su apporter sa touche après sa promotion au poste d'entraîneur en chef après le départ de Nabil Neghiz en Arabie saoudite, quelques journées seulement après le début du championnat. Le coach hussein-déen, qui a pris seul les commandes de l'équipe la veille de la 12e journée face à l'US Biskra, a su redonner une autre âme au groupe qui avait du mal à trouver ses marques malgré l'excellent travail entrepris pendant l'intersaison par Nabil Neghiz. Mais depuis, les camarades de l'exemplaire capitaine d'équipe Gasmi ont fait un parcours élogieux caractérisé par une série de 22 matchs sans défaite, avant de tomber dans la dernière journée à Médéa. La griffe de Dziri, « la Gagne », est incontestable dans cette réussite, que personne n'attendait. Il est très connu pour son tempérament de gagneur et a su inculquer à ses joueurs l'esprit de «la gagne». A mettre en exergue aussi pour le Nasria ce statut de roi des derbys de la capitale, comme en témoigne ces 18 points récoltés sur les 30 possibles. Les regards sont désormais tournés vers l'avenir, et l'excellent travail accompli par le staff a poussé les dirigeants du club à renouveler leur total confiance à Dziri et ses pairs. Avec le prafum de jeunesse que dégage déjà l'équipe, à l'image de Khacef, Ouadji, Merbah, Brahimi et les internationaux des moins de 20 ans, Tougai, Belaïd et Zerdoum , il y a de quoi voir l'avenir en rose pour les Sang et Or.

S. S.

GRAND TOURNOI DE FOOTBALL À HAÏ SALEM (ORAN)

Les anciens font l'évènement

UN TOURNOI de football regroupe, à haï Salem dans la commune de Bir El-Djir, vingt-quatre équipes d'Oran et de plusieurs wilayas de l'Ouest, avec la participation d'anciens joueurs, dans le cadre de l'animation et de la solidarité au mois de Ramadhan, a-t-on appris des organisateurs. Il s'agit de plusieurs quartiers et communes de la wilaya d'Oran, dont Arzew, Bir El-Djir, Hassi Bounif, Misserghine, Sidi Chahmi, haï Salem, Es-Seddikia, El-Hamri, entre autres, et de plusieurs wilayas de l'ouest dont Saïda, Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbes et Tlemcen, a indiqué le président d'association locale, Aoumeur Fayçal. Les 24 équipes participant à ce tournoi, dont les organisateurs ont choisi, cette année, le slogan de "Non à la violence dans les stades" et qui se déroule du 1er au 27e jour de Ramadhan à raison de deux matchs par jour, sont réparties sur quatre groupes, a-t-il ajouté. En plus de l'animation durant la journée et le soir, cette manifestation sportive a également pour objectif d'apporter une aide aux enfants démunis et aux orphelins de plusieurs quartiers d'Oran en leur offrant des effets vestimentaires pour l'Aïd El-Fitr et des couffins de provisions pour leurs familles, à travers les cotisations des joueurs et d'habitants de haï Salem. Fayçal Aoumeur a, en outre, souligné que "pour attirer un plus grand nombre de jeunes à ce tournoi, nous avons fait appel à d'anciennes gloires du football à l'ouest du pays, dont Abdallah Djemaï, Haddou Moulay, Chalabi Boubekeur, les frères Yessâad de Mascara, Sid Ahmed Zerrouki, Lakhdar Belloumi, Dahleb, Kouider Boukessassa, Sofiane Daoud, Ayoub Farhi et Tarek Bettadj". En fait, chaque équipe participant au tournoi comprend une ou plusieurs anciennes gloires du football du pays et ce sont de véritables retrouvailles, pleines d'émotion, pour plusieurs d'entre eux, note-t-il, ajoutant que, chaque soirée, un ancien joueur est honoré.Les matchs du tournoi drainent un public nombreux au stade de proximité flambant neuf doté de gazon artificiel. Une grande animation règne aux alentours de cet espace, sous l'œil bienveillant et attentif des policiers de la 24e sûreté urbaine dont l'équipe a participé au tournoi, lors de l'ouverture, en disputant un match contre une équipe du secteur de la justice. De nombreuses activités sportives et sociales ont lieu dans ce quartier depuis la réception de ce stade, devenu un lieu de ralliement des jeunes et des moins jeunes et pas seulement durant le mois de Ramadhan, a-t-on signalé.

Le match amical Algérie – Cap-Vert fixé à 22h00

La Fédération algérienne de football a officiellement fixé le coup d'envoi de la rencontre Algérie-Cap Vert prévue le vendredi 1er juin à 22h, au stade du 5-Juillet. Cette rencontre, qui coïncide avec le mois sacré du Ramadhan et qui sera retransmise en direct à la télévision, à travers les chaînes nationales, verra un bon nombre de supporters assister à cette rencontre.

La FAF a informé à cet effet la Fédération capverdienne ainsi que le trio arbitral tunisien qui devrait officier la rencontre. Selon une source bien informée, la FAF n'a pas choisi l'horaire du coup d'envoi. En effet, le sélectionneur national Rabah Madjer a été consulté par le manager général des équipes nationales Hakim Medane, du fait que ce match va avoir lieu au cours du mois sacré, pour permettre aux joueurs de récupérer toutes leurs forces. Rabah Madjer a jugé que le coup d'envoi fixé à 22h permettra aux joueurs de jouer le match à l'aise, sachant surtout que la rupture du jeûne est fixée à 19h50.Il se pourrait que le coup d'envoi soit décalé pour avoir plus d'affluence. Néanmoins, la FAF pourrait consulter dans les prochains jours Rabah Madjer une nouvelle fois, concernant l'horaire du match pour lui proposer éventuellement de décaler le coup d'envoi d'une demi-heure, soit à 22h30. A 22h, il n'y aura pas beaucoup de monde au stade ce jour-là, même s'il s'agit du week-end, à cause du mois sacré et le manque de transport. Du coup, la FAF pourrait décaler le coup d'envoi pour permettre à ceux qui habitent loin d'assister à la partie.

ÉLIMINATOIRES CAN NIGER 2019 U20 : GHANA 2- ALGÉRIE 0 (0-0)

Fin des illusions pour les Fennecs !

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE de football des moins de 20 ans (U-20) a été éliminée de la Coupe d'Afrique des nations après sa défaite devant le Ghana sur le score de 2-0, en match retour du 2e tour des éliminatoires de la CAN-2019, disputé dimanche au stade Cape Coast l'Ouest d'Accra). Les buts de la rencontre ont été inscrits à la première mi-temps par Kusud Mohamed à la (36') et Sadek Ibrahim (47') .Face à une robuste équipe ghanéenne, athlétique, technique et très bien organisée sur le terrain, les éléments du duo Seba et Achiou ont terminé leurs aventure africaine après cette défaite malgré la bonne préparation. La sélection nationale s'est fau- il le rappeler brillamment qualifiée au 2e tour des éliminatoires de la CAN U20 Niger 2019 en battant la Tunisie (2-1), mais ce n'était pas suffisant pour aller plus loin dans cette compétition qui est devenu un point noir pour toutes les catégories de l'EN. Pour rappel, les deux sélections se sont neutralisées sur un score de 0-0 lors du match aller joué le 11 mai dernier au stade 5Juillet.Les Blacks stars feront face au dernier tour des éliminatoires de la CAN-2019 au vainqueur du match retour entre le Bénin et la Gambie qui aura lieu dimanche à Cotonou au Bénin. Au match aller, la Gambie avait battu le Bénin 2-1 à Banjul.

Samir Mouloud

LIGUE 1 (2017-2018) :

10 clubs ont changé d'entraîneur, la valse continue

LE CHAMPIONNAT de Ligue 1 Mobilis de football 2017-2018, clôturé samedi, n'a pas été différent des précédents en matière de valse d'entraîneurs : pas moins de 10 clubs sur les 16 composant lE palier supérieur ont connu des changements. A l'instar de l'exercice précédent, la majorité des clubs de l'élite ont connu une instabilité criarde au niveau de leur encadrement technique, ce qui s'est répercuté sur leurs résultats à l'image de l'ES Sétif, champion sortant, qui a bouclé la saison à une triste 8e place au classement avec, en prime, la succession de trois techniciens.

Les clubs "bons élevés" qui ont évité le phénomène sont le CS Constantine (champion), l'USM Bel-Abbès (détenteur de la Coupe d'Algérie), le MC Alger, le Paradou AC, le MC Oran et l'Olympique Médéa. La JS Saoura, vice-championne d'Algérie, a enregistré le départ de l'entraîneur Fouad Bouali en janvier dernier, remplacé par Karim Khouda qui a assuré l'intérim puis en mars par l'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale, Nabil Neghiz. Un changement "en douceur" qui n'a pas affecté le club de Béchar, lequel reste sur une série de 6 victoires de rang.Le record est détenu par le DRB Tadjenanet qui a consommé trois entraîneurs : François Bracci, Kamel Mouassa et Omar Belatoui, avant de confier la barre technique en février dernier au Tunisien Hamadi Edou qui va mener le Difaâ vers le maintien.

LA SAMPDORIA INSISTE POUR BENNACER

APRÈS une première saison réussie du côté d'Empoli, le milieu de terrain algérien Ismaël Bennacer pourrait bien quitter son club vers une nouvelle destination. À en croire plusieurs médias Italiens, les dirigeants de la Sampdoria font d'Ismael Bennacer une priorité pour renforcer l'équipe pour la saison prochaine, l'entraîneur Marco Giampaolo a fait une liste des joueurs qu'il a envie d'avoir pour la saison à venir et le nom figure du jeune milieu de terrain y figure. Rappelons que les dirigeants d'Empoli n'ont pour l'instant aucune envie de vendre Bennacer, le joueur lui même se verrait bien rester et connaitre la Série A avec l'Empoli.

BILLEL OMRANI CHAMPION AVEC CLUJ DE ROUMANIE

APRÈS DEUX ANS passés à Cluj, l'attaquant franco-algérien Billel Omrani a remporté le titre de champion avec son équipe après avoir battu 1-0 le Vitorul Constanta à la dernière rencontre de Playoffs. Titulaire, Omrani n'a pas réussi à faire trembler les filets aujourd'hui mais il aura été un des acteurs décisifs du sacre de son équipe, lui qui a marqué 8 buts et offert 5 passes décisives pendant cette saison malgré les choix de l'entraîneur qui l'avait écarté à plusieurs reprises avant de le remettre dans le groupe. Il termine co-meilleur buteur de son équipe. À 24 ans Billel Omrani vient de remporter son deuxième titre collectif dans sa carrière professionnelle, lui qui a déjà remporté la Coupe de la Ligue Française lorsqu'il jouait sous les couleurs de l'Olympique de Marseille.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:20	03:27	03:39	03:53	03:49	03:55	04:00
Dohr	12:26	12:31	12:45	12:36	12:52	12:57	13:00
Açr	16:17	16:20	16:35	16:17	16:41	16:45	16:48
Maghrib	19:40	19:43	19:58	19:38	20:04	20:08	20:11
Icha	21:18	21:20	21:36	21:07	21:41	21:44	21:46

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6090 – MARDI 6 RAMADHAN 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	24°	12°
Constantine	21°	11°
Ouargla	32°	20°

RAMADHAN À ANNABA

LA DOULEUR DES PRIX

Au cinquième jour du ramadhan, la hausse des prix a touché l'ensemble des produits de consommation. Ces prix font peur aux consommateurs qui, sachant pertinemment que cette situation est traditionnelle et spécifique au mois de ramadhan, finissent par acheter, même peu.

Les gens restent perplexes face à cette frénésie des prix, qui contredisent les représentants de l'ANCA (Association nationale des commerçants et artisans). Plusieurs produits de consommation, les légumes et fruits abordables avant le Ramadhan à un citoyen de salaire moyen sont intouchables en cette première semaine de Ramadhan.

Les carottes qui étaient à 70 dinars s'affichent à 120 chez certains marchands, les courgettes, salades aussi dont les prix sont variables à 100 et 120 dinars.

Lors de notre pérégrination au sein des marchés de la ville d'Annaba, nous avons constaté que les prix vident les poches des consommateurs et n'obéissent à aucune règle commerciale.

Lorsqu'un citoyen essaie de comprendre le pourquoi de ces augmentations, les marchands de légumes et fruits inventent souvent des arguments qui ne tiennent pas la route : «Les marchands de gros ont procédé à une hausse, nous ne faisons que suivre la chaîne», expliquent les marchands sans convaincre.

Au marché couvert du centre-ville d'Annaba, les prix affichés des fruits et légumes, bien que certains soient des produits de saison, donnent le tournis au citoyen à faible revenu. Cédée, il y a quelques jours, entre 80 et 70 dinars le kilo, la tomate a atteint hier 160 dinars le kilo. Le même prix pour une tomate de piètre qualité. L'oignon vendu entre 40 et 50 DA passe à 80 dinars le kilo au premier jour du ramadhan.

Les poivrons s'affichent sous les yeux des contrôleurs entre 150 dinars et 180 dinars. Les haricots verts vendus entre 150 et 180 dinars. La pomme de terre ne prend pas des ailes ; elle est entre 60 et 70 dinars.

Pour ce qui concerne les dattes, elles sont tout simplement hors de portée puisque cédées à 1 300 dinars, une augmentation de 400 dinars sur un seul kilo comparativement à la dernière année. «C'est insensé, dira une ménagère, où sont passés les contrôles promis par le ministre du Commerce (…) c'est scandaleux qu'on laisse ces commerçants vendre leurs produits à des prix exorbitants échappant à toute raison humaine» Les fruits sont intouchables au chef-lieu de wilaya et dans de nombreuses localités : la pomme s'est stabilisée à 600 dinars, la banane 380 dinars, les raisins d'importation 1 200 dinars.

Le kilogramme de poulet est cédé à 400 DA et celui de la viande d'agneau a grimpé à 1 600 DA.

Selon des sources administratives locales, les contrôleurs et les inspecteurs de la DCP sont ligotés du fait que les commerçants sont protégés par la réglementation du marché libre de l'offre et de la demande.

L'action des contrôleurs se limite à un regard sur les défauts d'étiquetage, date de péremption, etc. Des gens nous ont déclaré deux jours avant ramadan: « Le citoyen algérien s'est habitué à ce rythme des prix pendant ce mois.» Un autre ajoute : « Au niveau des divers étals, ce n'est pas le client qui est roi mais les marchands qui font la loi ».

Enfin une dame conclut : « Les prix changent selon l'humeur des mandataires à défaut d'une politique et d'une culture de la vente, et nos marchands de légumes et de fruits profitent de ce vide ! ». Et s'interroge aussi : où sont passées les associations de protection des consommateurs ?

D'Annaba, Nabil Chaoui

MOBILIS DÉVOILE SON OFFRE PROMOTIONNELLE POUR LES PROFESSIONNELS

Des communications illimitées H24 et des volumes Internet inégalés !

PORTANT continuellement une attention particulière aux besoins de chaque client, Mobilis célèbre le mois sacré de Ramadhan avec ses abonnés professionnels et entreprises, et lance une offre promotionnelle inédite sur son offre phare la « Win Pro ». La promotion Ramadhan Win Pro, procure à tous les abonnés existants de l'offre, y compris aux nouveaux souscripteurs, un double avantage sur toutes ses formules. Chaque palier, bénéficiera d'appels et de SMS illimités H24 vers le réseau Mobilis en plus de bonus internet volumineux allant jusqu'à 80Go ! Ainsi, Mobilis accorde à la communauté professionnelle une offre promotionnelle généreuse en avantages Appels, SMS et Internet.

Publicité



Le Jeune Indépendant du 22/05/2018/ ANEP N° 814 573